

Sobriquets anciens et modernes du Hainaut

par EM. DONY.

Dans nos milieux, aucune étude systématique n'a été consacrée aux surnoms individuels de jadis et de naguère. L'*anthroponymie* n'en est elle-même qu'à ses tout premiers débuts : répertoires de noms et matériaux d'enquêtes font défaut. En France ont paru : le *Dictionnaire des noms* de LORÉDAN LARCHEY (Paris, 1880), les travaux de FERD. BRUNOT (1922 et 1936) et ALB. DAUZAT (1925 et 1939, 5^e éd.) ; en Allemagne, ceux de FÜRSTEMANN ; en Hollande, ceux de WINCKLER ; en Suisse romande, de MURET et AEBISCHER ; là et ailleurs, d'autres encore.

Les sobriquets sont l'origine unique de milliers de patronymes ; ils constituent les manifestations, extériorisées par le langage courant, de la mentalité collective des aïeux ; émanation du terroir même, ils en ont la saveur corrosive. Rares sont les domaines où la liberté des ancêtres, jusqu'à la licence, s'est exercée quotidiennement, sans nulle entrave : celui des sobriquets est de ceux-là.

Il est un autre motif de ne pas tarder à les recueillir : le sobriquet est en régression, à l'étranger comme chez nous, même dans le pays rural et là surtout où il offre de l'intérêt ; tous les observateurs l'attestent. Quelles sont les causes de ce fait ? Il apparaît d'autant plus patent et rapide, d'après A. DAUZAT (*o. c.*, p. 174), que « la région est plus

soumise à la pénétration de la langue et des mœurs des grandes villes ». Constatation identique par nos correspondants, à travers toute la Wallonie. Le juge ALB. LIBIEZ nous écrit qu'au Borinage, les sobriquets, simples déterminatifs à signification translucide lors de leur création, souvent péjorative et mordante, — deviennent des énigmes par suite de déformations fantaisistes. Beaucoup ont pourtant « la vie dure », affirme M. G. DUCARME (de Rance, en Hainaut) et parfois sont « devenus des lieux-dits », reflets de l'esprit de leur temps, en voie de s'évanouir » ou de ne plus pouvoir « être interprétés ». En Carolorégie, nous dit M. ARILLE CARLIER, « les autochtones sont submergés » depuis un siècle par « une immigration massive » ; encore « courants dans le petit peuple », variant de la plaisanterie jusqu'à la méchanceté, issus parfois d'un incident occasionnel, ils deviennent vite énigmatiques ; on se connaît mutuellement de moins en moins dans les localités surpeuplées. M. NICOLAS (de Nismes-lez-Marienburg) fait remarquer que l'instruction se répand dans la classe ouvrière ; beaucoup d'enfants parlent le français et leurs parents avec eux ; si les écoliers pratiquent encore le *wallon* et si leurs *spots* sont « un héritage » provenant de leur fréquentation scolaire, la régression du sobriquet de naguère n'en est pas moins très vive. Ajoutons à notre tour : la vie a pris des formes nouvelles, au village ; exode des jeunes gens, en nombre de plus en plus grand, engouement pour le sport lointain, plus encore que local ; vie familiale de plus en plus contrariée et de toutes façons ; *ducaces* délaissées ; *jeunesses* d'organisation ancienne, à présent dissoutes ; *coutumes* de jadis abandonnées ou désuètes. Et pourtant, le rural est encore « un être à part », gardant contact « avec la terre », fidèle à ses biens, à sa famille, à son labour, à ses prés, à ses bêtes, comme « un roc » qui « ne bouge pas ». Le prince CH.-J. DE LIGNE (1735-1814)

écrivait autrefois, de sa plume pénétrante : « dans les patois », il y a des mots inventés « par la nature, qui la peignent à merveille, par une sorte d'imitation de la chose qu'ils expriment » ; dans ces jargons de province, ajoutait-il, il y a des « mots excellents » qui rendraient « la langue plus riche des trois quarts ». Et les sobriquets, maints d'entre eux à coup sûr, sont à ranger dans cette série. Beaucoup se révéleront à l'enquêteur, s'il prend la peine ici indispensable de remonter aux origines mêmes des sobriquets, soit aux XII^e et XIII^e siècles, débuts de l'époque *romane*.

Entre sobriquets et noms de lieux, il existe similitude de destin, depuis six cents ans. Le parler local les a gardés intacts, le plus souvent : le Chimacien et ses voisins (ne recourons qu'à ce seul exemple) disent encore, comme au XIII^e siècle : *Bwèleu* (= Baileux), *Rob'cî* (= Robechies), *S'logne* (= Seloignes), *Mom'gnies* (= Momignies), *Bwèliève* (= Bailièvre), *Chèv'ri* (= Sivry), *Monbiau* (= Montbliart), *Fritchapelè* (= Froidchapelle), etc. ; les lieux-dits, eux aussi, se prononcent encore couramment dans les formes mêmes de l'ancien parler roman. Quant aux sobriquets, scribes et greffiers en ont défiguré les graphies orthographiques, au point d'en faire à présent des énigmes fréquentes. Mais le linguiste les retrouvera dans leur présentation originelle ; il pourra les éclairer, de la sorte, dans leur signification (noms de métiers disparus, coutumes évanouies, souvenirs estompés, déterminatifs occasionnels, etc.) ; les énigmes se solutionneront parfois par des comparaisons et des rapprochements, aussi multipliés que possible.

En *toponymie*, c'est aux formes primitives qu'il faut se référer, dans la documentation ; de même en *anthroponymie*. Comment les noms de personnes se présentent-ils à travers l'histoire ? Chez tous les peuples, une appellation unique aux débuts. C'est le cas chez les **Hébreux** (*Esau* = le roux), chez les **Grecs** (*Atrée*, les *Atrides*), comme chez les **Romains**,

dont les *familiae* se dénommaient d'après des *surnoms* et les *gentes* souvent par des *sobriquets* ; les **Gaulois** recouraient à des appellations métaphoriques et les **Francs** de même. Système identique et simples surnoms, chez les **Normands** (cf. A. DAUZAT, éd. de 1925, pp. 19 et suiv.).

Trois stades se constatent en notre Wallonie, comme dans la France du Nord : un nom unique jusqu'au X^e siècle, puis une double appellation, du XI^e au XV^e siècle environ ; enfin, depuis la tenue des Registres paroissiaux (au XVI^e siècle), le nom de famille est définitif ; le prénom évolue alors vers la pluralité. Les noms germaniques avaient gagné tous les milieux chez nous vers le IX^e siècle, parfois même aussi les surnoms. Un tournant se produit vers ce moment-là : la *fusion linguistique* s'achève et la féodalité va fixer l'homme à la terre en morcelant les groupes sociaux. Quand l'*époque romane* s'ouvre, le qualificatif essentiel et unique à la fois est le nom de baptême (par après c'est le surnom). Il sera lent à évoluer dans son emploi : jusqu'au IX^e siècle, le plus grand nombre était encore *germanique*, puis on adoptera les noms de saints (surtout *Marie, Joseph* et *Jean*), en vue de s'attirer leur protection. Souverains, princes et nobles aussi s'y tiendront ; une épithète personnelle s'y ajoutera, titre digne suivi d'un élément *géographique* (le siège du domaine principal) ; la bourgeoisie imitera ces pratiques généralisées ; le manant n'aura d'abord qu'un prénom unique, mais la nécessité de s'individualiser par une seconde appellation (métier, particularités) va surgir peu à peu.

Et cette évolution s'étendra, par une élaboration graduelle, à la seconde moitié du moyen âge ; les noms de famille, issus du surnom pour la plupart, deviennent héréditaires ; ils se stabilisent avec l'état civil. Par le Concile de Trente (1545-1563), les *noms de saints* sont imposés au baptême. Mais les croyants eux-mêmes les négligeront

par la suite, comme A. DAUZAT le fait observer, parce que sans valeur présumée : la mode, le désir de rappeler les prénoms des ascendants, l'euphonie cherchée entre prénom et nom de famille prédomineront ; le parrain (ou père religieux, *patrinus*, *patrianus*) étant le garant de la pureté du baptisé (à ses débuts, du moins) lui donnera son propre prénom ; cet usage s'affaiblira à la longue, pour disparaître dès la mi-XIX^e siècle.

D'un relevé esseulé, restreint à une localité, il n'y a que des données peu nombreuses à escompter, sauf exceptions (celle de *Chooz*, par CH. BRUNEAU, dans *Mélanges J. Haust*, Liège, 1939, pp. 69 et suiv. en fait foi ; encore eût-on souhaité qu'un appel aux *Archives* locales en ait éclairé les origines). Une enquête préalable, aussi étendue que possible, s'impose. Nous l'avons tentée. N'avait-elle été entamée nulle part en Wallonie ? Par le *Musée de la Vie wallonne*, nous disait-on. Une lettre d'août 1941, provoquée par notre ami, LUCIEN MARÉCHAL, nous a fait connaître que les résultats en sont minimes jusqu'ici ; il n'est pas concevable qu'on n'en puisse pas espérer davantage. Aussi avons-nous laissé Liège et sa province en dehors de nos investigations actuelles. Notre jeune et actif collègue de la *Comm. de Top. et Dialect.*, L. REMACLE, a étudié déjà les sobriquets de La Gleize (cf. *Le parler de La Gleize*) ; ceux de Gouy-lez-Piéton, Wihéries, Marchienne et Thuillies ont été relevés, assez nombreux, par R. PINON, Carolorégien qui a déjà donné des preuves de labeur consciencieux ; les *spots* de Boussu, Chièvres, Dour, Ghislage, Hornu et Wasmes ont été récemment colligés par S. N. [*sic*] dans le *Farceur*, gazette de Boussu, année 1939 (cf. *Annuaire I de la Commission Nationale de Folklore*, Bruxelles, 1939, p. 161) ; plusieurs thèses de licenciés à l'Université de Liège, en ces toutes dernières années, ont pour thème la question qui nous occupe ici. Quant à nous, c'est à Chimay

et dans les 21 communes de son *canton* que nous avons fait débiter notre enquête ; des correspondants multiples et diligents nous ont aidé à la poursuivre à Rance, en Thudinie et en Carolorégie, dans la région de Merbes-le-Château et Solre-sur-Sambre, puis au Borinage comme à Mons, à Ath, au pays de Brugelette et à Enghien ; en dehors du Hainaut, nous avons pu enquêter dans le Namurois, au pays de Mariembourg et dans la région de la Semois, enfin jeté la sonde en Brabant, à Nivelles et à Braine-l'Alleud, entre autres. Notre moisson, qui sera poursuivie autant que possible, nous a déjà fourni un total de 3.147 sobriquets *modernes*, auxquels un millier au moins d'*anciens* (à dater du XIII^e siècle) viennent s'ajouter, en vue de comparaisons et rapprochements (voir notre *relevé en appendice*).

Contraint de nous limiter dans le présent article, nous nous bornerons à quelques aperçus, extraits de nos recherches en Hainaut. Qu'avons-nous recueilli, en premier lieu, à travers les appellations individuelles, dans les documents les plus anciens ?

A Chimay, en 1147, le mayeur (*villicus*) est *Bona Vita* ; avec lui sont cités *Hugues*, fils de *Médard* et son frère *Adé-lard*, *Gérard* de Trelon et son gendre *Rudolphe*.

A Tournai, dans les précieux *chirographes* (1) (les premiers en date, publiés et commentés par LÉO VERRIEST, Gembloux, 1939, extrait des *Annales Cercle arch. de Mons*, t. 56, *Annexes*, pp. 147 et suiv.), nous découvrons : *Huon le Roux*, *Simons de Marcenieles*, *Gilles de Rumegnies*, *Teris Bone Poire*, *Pieres Rossiaus*, *Ernols li Bierquiers*, *Watiers li Oncles*, *Nicole Buissons* (en 1215) ; li dame *Margerite*, *Nicoles Biec d'Anette*, *Hue li Fors* (1216-1217) ; *Symon*

(1) Estimés, par L. Verriest, au total de 80.000 *pièces*, avant le désastre navrant de mai 1940.

des Planches, Leppers *li Diaules*, Leurens *li Mierchiers* (1223); Ghérart *le Forestier*, Aigebiers *de le Lokerie*, Gossuins *del Ruel*, Willaumes *li Toiliers* (1226); Nicoles *de le Roche* (1227); Nicholon *Pance de Boch* (1228); Bier-tremus *d'Arras*, Lambert *le Mousnier*, Rogiers *li Escohiers* (1229-1230); Margheritte *Coulle Velue*, Huon *de Biétune* (= Béthune 1234); Anniès *d'Alaing*, Adon *Parlement* (1235); Jakemon *le Roi*, Nicholai *des Prés*, Alous *li Justice*, Gontiers *d'Orke* (1235); Wautes *li Clers*, Johans *Païens* (1240); Jehans *li Borgnes*, Jehans *li Tiuliers* (1241); Jehan de Lille, Jakemes *li Provos* (1242); Johans *Cruels* (1243-1244); Gilles *li Toiliers* (1244); Jehans *Dierins*, Jehans *Tourete* (1248); Jehans *Maulevant*, Watiers *Moutons*, Tumas [= un valet] (1249-1250); Jehan *Papin* [= un *cuvelier*] (1250); Gillion *le Noirier*, Nicholon *le Chocut* (1253); Libiers *de Baisiu*, Wautes *Aletake* (1256-1257); Watiers *li Blons*, Ernols *li Floris*, Henri *Bourse* (1259); Teris *li Truie*, Nicholes *li Kokus* (1263); Colars *del Jonkoit*, Willaumes *del Sauçoit* (1265); Tumas *Moriaus* (1275); Piéron *le Tourbier*, Jehans *Fassiaus* (1276-1277); Simons *li Rikes*, Pieres *li Leus* (1277); Jehans *Flamens*, Jehans *li Lons* (1277); Mikiel *le Caverier*, Jehans *li Croisiés*, Belins *Piés d'Argent*, Engherran *Pilate* (1278); Willaume *le Page*, Colars *de le Montagne* (1313); Watier *Boinebroke*, Jehans *li Drapiers* (1319); Watiers *li Poulletiers*, Jehan *le Cureur* (1320).— Les documents susdits nous livrent, par surcroît, dans leurs formes les plus vétustes, plusieurs noms de patriciens Tournaisiens, premiers en date des grandes lignées de la bourgeoisie locale : les *Aletake* (1256), *dou Mortier*, *de le Vingne* et *de le Val* (1260). Au prénom unique s'ajoute invariablement un *surnom*, tiré soit de la profession ou du métier, soit de l'origine topographique, soit encore d'une particularité physique, quand il n'est pas un *sobriquet* à la « manière » moderne et occasionnellement mordant ou péjoratif.

Dans le pays d'Ath (cf. LÉO VERRIEST, *En lisant un polyptyque etc.*, extrait des *Ann. Cercle arch. d'Ath*, t. 27, 1941. — L'érudit auteur de cette étude l'a enrichie d'observations anthroponymiques très suggestives), constatations similaires, auxquelles des données nouvelles viennent s'adjoindre. Parmi les maires et échevins athois : *Autbertus, Gossuinus* (1187), *Martinus Paniers* et *Willelmus Naiars* (1230-1249) ; *Watier le Tordeur, Gérard le Fèvre* (1274) ; *Thumas de le Pasture* (1275-1276) ; *Jehan dou Markiet* (1286). Dans le polyptyque, daté de 1278 à 1284, cinq catégories s'insèrent déjà : endroit de la résidence (*d'Ascans* = à Scans ; *de le Pasture, de le Fontaine*) ; lieu d'origine (*d'Autrepe, de Floberc*) ; évolution juridique de la liberté domiciliaire ; particularités physiques (*Abous ; Boutons ; Brewelars ; li Flaons ; Maroie li Ronde ; Joveniaus, Pocès* = *Pokès*) ; fait spécial (*Dame Maroie d'Ath* : déchuë de la lignée seigneuriale d'Ath). Autres déductions, d'après *La bourgeoisie foraine d'Ath* (de LÉO VERRIEST, *Biblioth. d'études régionales etc.*, n° 51, Bruxelles, 1938 ou 1939 [?], n° 51) : transpositions de noms thiois en roman (*de Vriende* devient *li Vrinde* ; *de Winter, li Wintre* ; *de Coster, li Cous-tres ; Vande put, li Put*) ; à la frontière linguistique, au XIV^e siècle, on lit les prénoms *Piettre, Hanekin, Claus*, etc. Des noms pittoresques se rencontrent aussi en sobriquets *Trop jolis, Malle poire, As ougnons, li Asnes, de Nul Mestiers, Boine amour*. Ces *forains* athois sont dispersés, quant à leur origine, en tous villages et villes du Hainaut et, entre 1356 et 1424, les appellations curieuses pour nous foisonnent, prénoms suivis d'un déterminatif : *Estievenars li Lièvres ; li Englès ; Brisebos ; dou Bos ; Blanpains ; li Haus homs ; li Flamens ; li Rous ; li Trouvés ; li Ardenois ; Agniès li Coulonne ; Saligos ; li bastars de l'Escaille, demorant à Fellui = Feluy ; li Grans ; Piérars Hierbiers ; li Boskillons ; Colars li Glorieus ; Agniès de Blaton ; l'Asne ;*

Jehanne de l'Abbie, demorant à Goy ; Jakemars Boit lait ; Joye li Courtoise (une veuve) ; Biétris li Mignotte ; Gossuins Moustarde ; Andrieu de le Porte, demorant à Froicappielle ; Symons Boine Amour ; dou petit Mont ; Jehans Commère ; Fols Piés ; Jehanne de Montigni ; Tirions dou Tonniel, etc.

A Ladeuze, où le diligent abbé P. DEMEULDRE (cf. *Anthroponymie Ladeuzoise*, extrait des *Ann. Cercle d'hist. et arch. de Baudour etc.*, 1939, t. IV) a dénombré des documents multiples de 1298 à 1696, dont plus de 150 noms pour le XIV^e siècle et d'autres de plus en plus nombreux jusque fin XVII^e siècle : les patronymes surgissent vers 1350 ; rares encore jusqu'en 1400, fréquents après 1420, très nombreux par la suite, nous remarquons qu'aux débuts les appellations se font par le prénom et un surnom (*J. dou riou ; M. li kas ; J. li mouneresse ; J. pucette ; J. li thirau de ; J. boudin ; W. li fierekok = le forgeron ; I. li carleresse ; J. l'amoureuse ; C. de Cambrons* — le lieu d'origine est rare) ; certains sobriquets deviennent déjà patronymes ; le métier suit parfois le prénom ; plusieurs fois le déterminatif est *li flament* ; vers 1500, parfois un surnom est annoncé par *dit* (*R. le flament dit houart ; J. Quintin, dit Cabouret*) ; certains sobriquets sont scatologiques ou péjoratifs (*N. cocu ; J. saligot ; J. cornu ; D. pourcelet ; J. le Wieaux, M. robette*) ; les patronymes sont enfin uniques et héréditaires.

A Mons, d'après des enquêtes patientes et nombreuses de l'érudite PAUL HEUPGEN, confiées obligeamment à nos dossiers : à partir de 1200 et jusqu'en 1469, invariablement un prénom suivi d'un surnom ; la *profession* est rarement utilisée ; les libellés sont « pittoresques, souvent crus, parfois hilarants » (*M. Gueularde* 1200 ; *W. le Pourrit, J. Crascu* 1265 ; *B. porteresse au sack* 1290 ; *J. Douzedois ; G. le Kokin* 1304 ; *Patte pelée* 1372 ; *Brise pos* 1394 ; *J. Biau fieux* 1404 ; *J. Trois semaines ; C. Malmontet* 1414 ; *J. Boinechière* 1420 ; *W. as puns = à pommes* 1422 ; *W. Pain de soille*

= de seigle) ; dans une autre série, nous cueillons : *M. la Pissarde* 1335 ; *J. le Tigneux* 1361 ; *S. Maurazet* 1371 ; *J. le longhe cotte* 1404 ; *T. à crons dois* 1404 ; *M. Sacquedavaine* 1493 ; *J. Bonne vie* 1433 ; *L. Flament, dit Happiette*, carpentier 1599 ; *H. Leclercq, dit Verde tieste* 1553) et ailleurs ces autres sobriquets : 32.000 hommes, sergent 1709 ; *Marie Perin, dite Belle d'un côté* ; *J. Noël, dit Cartouche* 1736 ; *La femme Trente ans* 1341 ; *G. Happechar* 1400 ; *Tost vestu* 1469 ; *J. Malmontée* 1425 ; *P. Auwecuite* 1434 ; *J. Bouttegale*.1541 ; *P. l'Anville = l'anguille* 1553 ; *Selvais, dit l'embrouille* 1652 ; *Farineau, dit Canaris* 1773. — Les patronymes, rares d'abord, ne s'affirment guère comme généralisés avant le XVI^e siècle ; jusqu'au XV^e siècle, surnoms uniques après le prénom. Dans les droits de *bourgeoisie* locale, en 1273 sont citées dix-sept femmes par leur prénom suivi de leur métier en *-esse* (= épouses d'hommes de ces métiers ou les exerçant elles-mêmes). On prendrait maintes de ces appellations montoises pour tout à fait actuelles ; elles ont été à peine modifiées, d'autre part, comme noms patronymiques, depuis leurs origines.

Les cahiers de tailles de **Hoves-Graty** (lez-Enghien), commentés par M.-A. ARNOULD de façon si pénétrante et si neuve (cf. *Ann. du Cercle arch. de Mons*, t. 57, 1940) et portant sur les années 1465 à 1517 nous fournissent des compléments documentaires. Sont cités, entre autres : *Gilles le Dutsche, Colard Matinal, Jehan Coquibus, G. dou Weelz, P. de le Cauchie, J. le Smit, S. le Mousnier, C. Lion* 1465-1466 ; *J. dou Bos d'Enghien* ; *le bastard de Hoves* 1470 ; *J. du Cochet* 1504 ; *J. le Flamen, J. le Coutelier* 1507.

Les listes de bourgeois de la région de **Chimay** des années 1444 et suivantes confirment maintes constatations faites ailleurs ; de même, le *Dénombrement de 1616*, que nous avons pu publier (cf. *CRH., Bull.*, 1907, pp. 182-267). Les patronymes ont réalisé désormais leur fixité ; à peine si

quelques noms évoquent encore les origines et l'évolution des surnoms primitifs ; sont dès lors devenus *noms de famille* : les *Misneur, Marteleur, Fonder, Tellier, Cuvelier, Le Porcq, Lebrun, Mousnier, Boulangier, Lemoisne, Duquesne, Forthomme, Du Puich, Canart, De Tournay, Cuis-sart, Corbeau, Du Pont, Coulon, Rousseau* (dans les villages) ; à Chimay : *Le Bèghue, Le Cerf, Le Fefvre, De Braibant, Robin, Le Conte, Le Maire, Du Bray, Le Tellier*, etc. Toutefois, dans l'usage courant, les *sobriquets* persistent, substitués aux patronymes.

A *Frameries*, dans des rôles de *vingtièmes, jeux et cheminées*, invariablement prénom, nom familial et sobriquet réunis en 1763 : *Foant, Choux, Merdau, Secqdent, Cinq Gros, Coco, Picotin, l'Ernaut, Malbroucq, Braquette, Persinette* et, en 1786, dans des *Comptes* : *Boudin, Misère, Risqueux, Cinq Poille* ; dans des documents divers du XVIII^e siècle, nous glanons (d'après P. HEUPGEN) : *Bonne Boulette, Double Gueule, Mauvais, Marque as cul*. — Le Borinage se signale déjà alors par sa gauloiserie, sa satire virulente et sa crudité ; les *spots* foisonnent ; au XIX^e siècle il en sera de même, les sources populacières des sobriquets ne feront que s'exacerber.

Interrogeons maintenant deux villages paisibles du pays de Chimay, Forges et Bailièvre, où la vie restée familiale parmi les cultivateurs et artisans est soustraite aux influences extérieures. A *Forges* [d'après des documents généalogiques de feu le D^r Willain, de 1750 à 1874], aucun *spot* n'est méchant ; la plupart sont des abréviations familiaires de prénoms (*Zess* = Joseph ; *Nâr* = Narcisse ; *Bielle* = Gabrielle) ; fils et filles sont individualisés par le prénom de la mère (*l'pètit Djenne, Michéel, Mad'lène, Djef Gustine ; Colas Guite ; fifi Magrite*), rarement par celui du père (*Zess Ph'lipe ; Polyte Zess*) ; les variantes sont rares (*èl pètit Cuv'lie* = fils de *Cuvelier* ; *l'gros Cousin ; l'grosse du Maçon*) ;

l'origine est parfois évoquée par une épithète unique (*les Prévôts* = forestiers des princes de Chimay, famille *Huaux* remontant à un enfant trouvé, dit *Lafontaine*, vers 1660, dans le *Parc* Chimacien des princes ; leurs femmes dites *les Prévôtes*). Quelques particularités encore : *l'Capitaine* ; son fils *l'roux du Capitaine* ; *l'belle Ang'lique* ; *l'Coq* = un vieux bavard, avide de nouvelles, et non pas un « Don Juan » ; *Pierre dèl Taille* = du l.-d. les Tailles, au bois ; *Djauque dèl grip'lète*, l.-d. local ; *Zess du Tourneau*. Certains *spots* me sont énigmatiques : *èl tchirou*, *èl lopin*, *l'cousoûr*.

A **Baillièvre**, les *sobriquets* foisonnent ; ils sont dépourvus de malice intentionnelle et sans brutalité : *èl géant* ; *èl gros père* ; *l'pètit papa* ; *Malbrouck* ; *l'pervers* = un farceur ; *l'boss* = un « gros terrien » ; *èl gros du cinsi* ; *Djilot* = circulant en gilet à manches ; *Vital du pèneu* = le père était cardeur de laine ; *l'Régent* ; *Joseph II* (le père était un premier *Joseph*) ; *èl carré* (à tête assez grosse) ; *l'valet* (attaché à une métairie) ; *Titisse* ; *Tchantchet* ; *Mémée* = Aimée ; *l'blonde* ; *l'fauvette à tête n'wère* ; *Cat'rîne dèl Houppé* (d'un l.-d.) et les *Houpi* (du même lieu) ; *Marie du d'bout* ; *Daminette* (d'esprit dominateur) ; *l'mizi* (de sa phrase : *fouté mi s'y, à l'iau*). D'interprétation malaisée : *èl quitte* ; *palan* ; *èl yè* ; *nagot* ; *patchau* ; *gingeolle* (nez de buveur ; *gégé* = « petite goutte ») ; *Marie chiloute*. — A **Macon**, nous glanons : *l'pressé* = toujours courant ; *Colas Mon'né* (dont l'aïeul était *cach'mônée* à domicile) ; *Louis XIV* (14^e enfant ; — même appellation à Olloy et à Nismes (lez-Mariembourg) et ailleurs encore) ; *Tchofile du cretchot* (*crètchot* = petite pomme véreuse) ; *l'crass fesse* ; *Julia Vève*.

Si nous quittons ces zones de calme rustique, nous constatons des divergences marquées et multiples dans les appellations. Exemples : à **Chimay** (ville), où nos cueillettes portent sur 300 *sobriquets* environ : *l'proïe* ; *l'pètri* = per-

drix ; *l'envoyé de Dieu* ; *l'pètitè dadame* ; *èl marquis d'bel œil* ; *l'avocat Silence* ; *mes amours* ; *l'âme damnée* ; *èl ré* (= raide) ; *l'cu d'pia* (= culotte de peau, dit d'un gamin) ; *à zo ! pia d'lap'* (de deux cris de rue) ; *l'amidonné* ; *Ravachol* ; *l'chou-flotard* = le siffleur ; *l'siffleur* ; *l'frisé* ; *l'louquard* (= louchant) ; *l'bok* = écureuil ; *l'blossi* (= prunier) ; *tatache* (= une bavarde) ; *l'Dragonne* ; *l'bon Dieu* ; *l'pacha* ; *tafiard* (= bavard) ; *l'marou dèl chatte* ; X. *du Savoyard*, etc.

Nous poursuivons par d'autres extraits, cueillis dans nos dossiers de-ci de-là. A **Trazegnies** : les *Calabro* (= de la Calabre, après un séjour là-bas), *D'Jean pèt d'leu*, les *Zabia* (collectif des « *Dartevelle* »), *rossignol*, *Chin-Chin*, *quinette* et *quinet*, famille *Berte dou Baï* (= du *Bally*, l.-d.), *Maca* (usité ailleurs) ; maints sobriquets de la région ont leurs sources dans la manie du dénigrement mutuel. — A **Thuin** : les *Centenaires* (= une famille où une ascendante vécut « centenaire »), les *Lilis* (= une famille du l.-d. *Waibes*), *l'pinchon* (qui faisait « chanter les pinçons, aux concours »), *Marie bèbèt* (= bavarde), *pinchette* (= aux « lèvres pin-cées ») ; les *n'avocats* (« aux belles allures »), *l'quint* (= un « gamin »), *l'bécheu* (vice de prononciation, pour « pècheu » = pêcheur), *Tchutchul* (= Ursule), *tripaille*, *viessin* (= sain-doux), *didil* (= stupide), *chitroule* (= citrouille, à tête grosse), *Sénin* [altération de « sais-né » = je ne sais pas], *brulèt* (d'un ancêtre « marqué au fer rouge »), *dèl terroul* (fabriquant des boulets de « terre noire »). — Dans la région de **Solre-sur-Sambre**, **Rouveroy** et **Peissant** : *l'lineu* et *l'broyeu* (= broyeur du lin), *l'blanc du terne*, *l'sot Ninique* (à Haulchin), *passavant* (le grand-père en délivrait), *Zante* [= Alexandre] à *battantes* (l'aïeul plaçait des volets extérieurs), *Jules à fouans* (= à « taupes »), *l'Turco* (= un « trappu ») et *l'Marocain* (tous deux à Faurceulx), *l'grosse pouille*, *l'quèd'jo* (« que dites-vous ? ») ; *pinpin* (= par-rain ?), *l'quéqué* (= un « bègue »), *l'berlu* (atteint de stra-

bisme) ; *l'mal campé* (= mal logé), *l'erdressé*, *l'Berloz* (chaud partisan de l'homme politique de ce nom), *Bonaparte*, *Garibaldi*, *Bonnot*, *casaque*, *maronne* et *gilet* (d'une chanson locale, jouée par la Fanfare), *Marie courte fesse*, *l'mouya* (= muet), *popogne* (amputé de la main, à Binche), *l'boignette* (une « borgne »), *marabout* (un défiguré, à Merbes), *l'ratchard* (= un « cracheur »), *l'chitard* (un « peureux »), Yvon du Risquons-tout (un ancêtre y fut en 1848), *Naviau du Congo* (l.-d., bâti vers 1890), *du Transvaal*, *du bos l'Comte*, *Qui nè sin'rva pu* (= un buveur), *boule dè gomme* (fils d'un confiseur), *l'minisse* (= un prétentieux), *l'biète étrangère* (dont on ignorait le nom. — A **Brugelette** et environs : *èl major*, *capitaine*, *caporal*, *piote* (= fantassin), *canonnier*, *èl Coq*, *prophète*, *duc*, *prince*, *baron*, *bon Dieu* (un aïeul « pareil au Christ en croix »), *camoussi*, *Coco*, *Sec*, *Mastoque* (= pièce de 5 cent.), *Chinel* (= un valet de ferme), *dauge* (= « verrat »), *Souneu* (= « sonneur »), *gaune* (= jaune), *croleu*, *caraco*, *toutou*, *Fratèr*, *paillasse*, *l'organe*, *capiau*, *mancit* (= malpropre), *mouchon* ; à interpréter : *moukèss*, *boulti*, *dacain*, *colus* (certains de ces *spots* sont dus « au hasard » et accidentels). — A **Chièvres** : *èl massoue*, *Poyon*, *Vitor du bleu*, *Maurice du lutteu*, *Louis carnavaïl*, *èl gardinié*, *Léonske*. — A **Harmignies** et **Givry** : *èl noir talon*, *P. à l'invier*, *l'èdividu*, *èl tuyau*, *Ch. à pantouffes*, etc. — Au **Borinage** : c'est le laisser-aller goguenard, trivial, la crudité sans retenue, attribués à « la rudesse du travail dans la mine ». Le juge A. LIBIEZ nous signale, à **Wasmès** : *Louise longue cache* (= chasse), *J. belle fesse*, *C. cotte à mouches*, *Cat'rine du diape* (= du diable), *Mutch'in pô* (= « mouche-toi un peu »), *èl pissannette*, *èl pan dèsclèffé*, *Chacatour*, *M. deux sous*, *crasse louche* (= louche grasse), *Pierre à s'gœule*, *èl trau au fumié*, *A. du pan d'calicot*. — A **Saint-Ghislain** : *èl gris cat*, *èl gros nez*, *petote*, *boîte à claus* (= à clous), *èl via* (= veau), *sans ch'feux*, *brayète*, *èl lodjeu*

(=logeur), *èl nouille, mourt de fr'wè*. — A **Hornu** : *èl pich'nié, à proutes, Sac à balles, carcasse, pilure, èl cheval sans queue, chérie du plat capiau ; èl gobeu, cokègne (= coquin), èl plat nez, jatte de lait, quemiche de soie, èl tiot (= petit), A. à poires, etc.* — A **Pâturages** : *piche tout cron, Achille dèl ratte, èl car au fièr, tout bèl'mint, èl coureuse, sans oreilles, èl gnaf Cadie, cuisse de Reine, èl flamin, H. dou sou d'toubak, puissante, patte en l'air, l'Américaine, Cravache, fi'n què-miche, potasse, èl géomète, vint d'bise, èl damné, A. dèl prone (= de la prune), èl Comtesse, etc.* Il y a, en tout cela, des trouvailles au hasard de la langue, des plaisanteries au goût très douteux, de saveur rance. Le houilleur borain, « bon enfant de nature », assure-t-on, se plaît dans la crudité cinglante, il est goguenard, mais la trivialité est un des traits de son terroir. Et elle va de pair, — on l'admet malaisément — avec l'instinct du chant et de la musique classique !

Avant de clore cet aperçu documentaire, passons en revue quelques particularités d'ordres divers. — Fréquentes sont les appellations qui évoquent des dignités, des titres nobiliaires ou ecclésiastiques : *prince, duc, marquis, comte, baron* (à Brugelette, Merbes-le-Château, Solresur-Sambre, etc.) ; *l'pape, cardinal, curé, vicaire, clerc* ; ou aussi des grades militaires, des noms historiques et rappels de vauriens ou criminels de jadis. — **Fantaisies** : *Chope Louis* (= une chope, Louis?) ; cabaret *aux quatorze fesses* (Wasmès, Baileux) ; *X., dit XXXI* (à Soignies, en 1502) ; l'échevin *Plumecoq* (à Namur, en 1505) ; *Louis XIV* (= un 14^e enfant ; à Ath, Momignies, Macon, Rance et ailleurs également). Le recours aux prénoms des ascendants, comme déterminatifs-surnoms, était fréquent naguère. Notre regretté confrère abbé BASTIN l'a signalé à Jalhay et Faymonville (cf. *Mélanges J. Haust, o. c., p. 53, n. 4*) : *Tchan-Pire-Adam* (père et aïeul) ; le plus souvent,

par une ou deux générations : *Djean-Rose, Pierrot-Hubert*, etc., parfois par trois : *Palmyre-Challe-du Coq* (à Merbes-S^{te}-Marie) et ailleurs ; et même par quatre : *Irma-Jean-Pierre-Zane* (à Seloignes), *Ida-Victor-Pierre-Zane* (à Bourlers-lez-Chimay) ; *Albert-Valéry-Hilaire-du Notaire* et déjà *Valéry-Hilaire-Jacques-du Monier* (1798-1874) à Wihéries ; *Titisse-Pierre-mon Gros* (à Chimay) ; *Palmyre-Louis-Régis* (à Seloignes, où la coutume est désuète, avec des variantes ; *Florent-Gustin-Noé* (à Cerfontaine) ; à Gozée-lez-Thuin, de même trois générations sont mentionnées. — A **Saint-Gérard** (prov. Namur), on dit de certains enfants : *c'est'on Zande, on Mitchi* (= ayant trait de caractère d'un *Zande* ou d'un *Mitchi* de jadis) ; tel ou tel surnom, trouvé plaisant, est appliqué à tout propos à d'autres personnes ; les marchands ambulants, dans les villages de naguère, étaient spotés par leurs articles de vente : *li pétroli, li rétameu*, etc. — Au **pays de Chimay** : *l'Touriye* (de « *vo vatche, èle toriye* »), *Kakun* (« *n'sont qu'à K'un* »), *Djean dèl boëtte* (= à la bouche ouverte). — Les sobriquets **hypocoristiques** (cf. J. FELLER, *Bull. de la Comm. Roy. de Top.*, t. IV, 1930, pp. 253 et suiv.) foisonnent encore, en partant de *Fi, Fifi, Fanfan, Fieu* (à Mons), *p'tiot, l'thot, m'colau, l'louftiau*, etc., comme aussi les altérations par raccourcissement ou redoublement de syllabes : *Ninnin* (= Germain), *Tonton* (= Gaston), *Totome* (= Chrysostome), *Tantan* (= Constant), *Lestin* (= Célestin), *Nonore* (= Eléonore), *Gégé* (= Angélique), *Riette* (= Henriette), *Cadi* (= Léocadie), *Magine* (= ma cousine), *Tantine* (= tante Valentine), *Tèche* (= Thérèse) et autres, de provenance enfantine fréquemment. — Sobriquets donnés à des **Flamands** : *Mè lon dit* (d'un vice de langage habituel = « me l'ont dit ») ; *Marie Cyril* (= Marie, « femme de Cyrille »), à Bailièvre ; à Charleroi, *au Bréguèzir* (enseigne de cabaret fréquenté par des soldats flamands ; de *breken ziek?* = [liqueur] « cassant le mal »). Dans le passé,

notamment par les pièces d'*archives* des XIV^e et XV^e siècles, l'épithète *li Flament* est habituelle, sans aucun autre libellé, ni caustique, ni péjoratif ; il en est de même de nos jours, les résidents flamands, en Wallonie, étant en général assimilés après une ou deux générations. — Dans la gent spéciale des fraudeurs de frontière, le sobriquet sévit, pittoresque (assure-t-on), mais difficile à dépister. Nous ne pouvons citer que les suivants : *Toit de paille* ; *l'Bon Dieu d'bois Vert* ; *Lariti* (*sic?*) ; *la Berbis* ; *l'Zouave* (Français d'origine), dans la région momignienne. — Les petites industries de jadis, soit familiales, soit pratiquées en groupes dans de modestes ateliers, auraient fourni à la documentation collective une moisson abondante. La plupart ont disparu à jamais : telles celles des manouvriers du fer, du bois, du lin, du chanvre et de la laine, cloutiers, forgerons, faudeurs, fileurs, chaussettiers, sabotiers, etc. Les pièces d'archives des deux derniers siècles peuvent seules en livrer des traces éparses à l'enquêteur patient.

Nous n'extrairons pas, pour l'instant, de commentaires plus amples de nos dossiers ; notre enquête sera poursuivie dans la mesure de nos moyens ; ces matériaux d'études seront mis à la disposition des linguistes, dans un organisme propice, choisi d'accord avec la *Commission Royale de Top. et Dial.* (1). Que les *spotés* de Wallonie, dont nous avons consigné ici les épithètes de toutes natures et en majorité désobligeantes, veuillent bien faire crédit à notre indiscrétion ; notre but unique se justifie par son opportunité documentaire.

(1) Nous proposons les *Archives générales du Royaume*, à Bruxelles.

Conclusions

1. Le *sobriquet* naît en Wallonie dès les débuts de l'époque romane ; il évolue et se fixe sous le régime de la *féodalité*, à mesure où sa rigidité sociale se stabilise ; il ne se différencie pas aisément, dans certains cas, du *surnom*.

2. Le *surnom* est la source, principale à tout le moins, du *patronyme* ultérieur.

3. Il est emprunté à des facteurs diversifiés : le métier, le rang social, l'habitation ou l'ancienne résidence, les particularités physiques, parfois aussi aux vices du langage, à l'un ou l'autre incident de la vie, à des souvenirs historiques, etc.

4. Le *prénom* gardera son importance originelle comme appellation courante ; on le complètera par des déterminatifs variés, notamment par le ou les prénoms des ascendants, maternels ou paternels, ou bien par d'autres éléments, divergents suivant les localités où est né et réside le *spoté*.

5. Le *patronyme*, après sa fixité, ne se substitue au *sobriquet* que dans les grandes agglomérations ; il ne sera usité que dans les *actes* officiels, notariaux et scabinaux ainsi qu'à l'état civil ; le langage courant ou familial continuera, en général, à ne connaître et à n'employer que le *spot*.

6. Le *spoteu*, quand il est bien avisé et fait une trouvaille heureuse, sait « camper » son *spoté*, le saisir dans son individualité même. C'est ainsi que maints *sobriquets* sont révélateurs du « terroir ». Mais beaucoup d'entre eux, ne nous abusons pas, sont dépourvus d'intérêt, même linguistique.

7. Il importe d'étudier à part les *sobriquets*, là où ils apparaissent originaux, évocateurs de pratiques sociales, ou provenant de conditions spéciales et caractéristiques.

8. Mains sobriquets sont énigmatiques, soit qu'ils aient subi des altérations populaires (intentionnelles ou dues au hasard), soit qu'ils proviennent d'origines familières (argot employé par les mères, balbutiement des enfants), soit aussi par les déplacements mêmes ou la disparition du *spoté*.

9. Les linguistes découvriront, parmi les sobriquets, des vocables ignorés appartenant au wallon de jadis et de naguère ; la régression générale du *spot*, due presque en tous lieux à des causes identiques, impose d'urgence son dépistage et son étude.

Le sobriquet garde pourtant sa vogue de-ci de-là ; il fait encore figure dans les œuvres de nos conteurs et romanciers (namurois, nivellois, hennuyers et autres encore), comme dans les piécettes de nos dramaturges régionalistes. Feu ED. LAURENT a groupé des sobriquets nombreux d'Aische-en-Refail (arr. de Namur) dans sa belle évocation des mœurs rurales de jadis (cf. *Au pays de tchêr bûre*). En gerbes plaisantes, les *spots* s'insinuent parfois, sous forme de chansons, facéties ou toasts dans les réunions et agapes, aussi bien citadines que campagnardes. Ce fut récemment le cas à Nivelles, à Nismes-lez-Mariembourg et à Cousolre-lez-Maubeuge (d'après des renseignements dus à l'obligeance de MM. Arthur Masson, A. Balle et D^r Carnart).

Nous faisons suivre en *Annexes* A et B : la liste de nos correspondants bénévoles, accompagnée du relevé analytique et chiffré des résultats de nos enquêtes collectives (nous y avons versé çà et là ceux de nos recherches personnelles), ainsi que deux extraits des Archives de la ville de Thuin, que le notaire L. Deltrenne a bien voulu transcrire à notre intention.

ANNEXES.

A.

Liste de nos correspondants et documents recueillis.

Localités	Noms des Collaborateurs	Nombre des articles
PROVINCE DE HAINAUT.		
Chimay	R. Walgraffe ; J. Bauwin ; A. Lebrun	364
Seloignes	R. Leroy ; A. Lebrun M ^{me} E. F.	252 21
Baileux	R. Walgraffe ; J. Huaux	70
Monceau	P. Moucheron	4
L'Escaillière	J. Huaux (en supplément)	2
Bourlers	M. F. ; L. D.-F. ; R. Walgraffe	68
Forges	Edg. Graux ; M. F.	22
Champagne (hameau de Chimay)	Edg. Graux	5
Forge-Philippe	H. L.	9
Bailièvre	R. Walgraffe ; H. L. ; Capitaine	48
Macon	Idem ; Ev. Pepin	44
Momignies, Macquenoise et Beauwelz	Idem ; R. Chambon	166
<i>Varia</i> (mêmes régions)	Idem	30
Virelles	Idem	23
Saint-Remy	Idem	33
Salles	Idem	9
Villers-la-Tour	Idem	20
Forges et communes voisines	Feu D ^r Willain (généalogie manuscrite)	79
Rance	G. Ducarme	233
Beaumont	C. F. (glanures)	3
Thuin	Aug. François ; notaire L. Deltenre ; A. Dumont	112
En Carolorégie	Arille Carlier ; A. Dumont	27

Localités	Noms des Collaborateurs	Nombre des articles
Gozée	Arille Carlier	6
Solre-sur-Sambre et sa région	D ^r Canart	151
Harmignies et Givry	Juge de paix Alb. Libiez	58
Chièvres	Le même	34
En Borinage	Le même	536
Saint-Ghislain	Le même	50
Brugelette et environs	D ^r Mahy	59
Mons et environs	Juge honoraire P. Heupgen	77
Ronquières	M ^{me} R. (glanures)	4
Trazegnies	Ferd. Philippe, ancien bourg- mestre	15

PROVINCE DE NAMUR.

Dailly	Douanier Moncomble et R. Walgraffe	21
Aublain	R. Walgraffe	9
Presgaux	Le même	21
Pesches	Le même	4
Hermeton	Le même	13
Aische-en-Refail	Feu Ed. Laurent	38
Louette-Saint-Pierre et environs	Dopagne	22
Saint-Gérard et environs	Léop. Daco	73
Nismes	O. Nicolas	78
Olloy	Jos. Chot	68
Monceau-en-Ardenne	G. André	43
Alle-sur-Semois	A. Piéret	58
Cerfontaine	A. Balle	37
Namur	Lucien Maréchal (et Léon Pirsoul)	30
Leuze et sa région	Glanures de L. Maréchal	4
Jambes	Le même	13

Localités	Noms des Collaborateurs	Nombre des articles
PROVINCE DE BRABANT.		
Nivelles	Architecte Tournay et professeur Arthur Masson	61
Braine-l'Alleud	M ^{me} R. (glanures)	10
PROVINCE DE LIÈGE.		
Hognoul	Professeur J. Herbillon	13
PROVINCE DE LUXEMBOURG.		
Libramont et ses environs	Angé, retraité des Ch. de fer	35
Bouillon	Hennequine, retraité des Postes et Télégr. (glanures)	3
Rochehaut et environs	A. Piéret	56
Total		3147

B.

I. — Registre aux décès de la paroisse de Thuin, n^o I.

(Archives communales de Thuin.)

† 1690-16-XII (1). François de Guichard, nommé *la pignerie*, natif de Périgueux, soldat au régiment de l'Isle de France.

† 1691-4-III. ... Cholet, « *son nom de guerre estoit la fleur* », né à Venly-la-Poterie, dioc. de Soissons, du régiment de l'Isle de France.

(1) Dans les premières années de la guerre de coalition contre Louis XIV, dite de la *Ligue d'Augsbourg* (1689-1697), la région Thudinienne fut tout entière, entre les batailles de *Walcourt* (août 1689) et de *Fleurus* (juillet 1690) et après elles, envahie et occupée par des milliers de soldats français. — Ceci pour rappel et expliquer le relevé nécrologique qui va suivre.

† 1691, 20 août. Jean Lucas, dit *du Plessis*, garde de M. le prince de Vaudemont.

† 1691, 8 7bre. Marie Bonestocque, native de Malines, femme du soldat nommé *Espérance*, grenadier du régiment de Guiche.

† 1692-31-III. Un soldat, nommé *sans Soucy*, du régiment des fusiliers.

† 1692, 12 avril. Jean Masquelin, né à Wambrechies, dit *La Violette*, soldat du régiment des fusiliers.

† 1692, 14 avril. Soldat du régiment de Guiche, né près de La Rocelle, nommé *Franchemontagne*.

† 1692, 12 avril. Femme du nommé *la Déroute*, soldat du régiment de Vaubecour.

† 1693, 2 mai. François Davenne, dit *Clairmont*, soldat.

† 1693, 29 9bre. Pierre Macheuart, dit *la Boulay*, natif de Thouar en Poitou, du régiment de cavalerie de Presle.

† 1695, 9 avril. Isaac Fort, dit *Belle Estoille*, mari en secondes noces de Aldegonde Doye, enterré dans le chœur de l'église de Notre-Dame en la Valle. (Doye est une famille bourgeoise de Thuin.)

† 1698, 13 janvier. Lambert, enfant de Benoît Martin, dit *L'Espérance*, soldat du régiment de Charolais.

† 1691, 11 fév. Un soldat du régiment de Castre, nommé *Saint Paul*.

† 1691, 17 janv. Un soldat du régiment de Castre, nommé *la Rivière*.

† 1691, 3 mars. Un dragon du régiment de Givaudon, nommé *Saint Hierosme*.

II. — « Libri animarum » de la paroisse de la ville haute à Thuin sub annis 1803, 1810, 1821 et 1836.

(Archives décanales de Thuin.)

1803.

Barbier, Joseph, dit *Carme*, boucher, né à Charleroi.

Baudoux, Jean-Philippe, dit *La Fontaine*, boulanger, né à Thuin 1755 † 1834.

Flament, Charles, dit *Cotort* ou *Cotor*, journalier, né à Thuin † 1836.

Lanoy, François dit *d'Evêque*, chartier, né à Thuin 1758 † 1828.

Mary, Pierre, dit *Mon ami*, boucher, né à Thuin.

Martin, Philippe, dit *de L'Escaille*, clapeteur, né à Thuin en 1770.
Nice, Augustin, dit *Chitroul*, journalier.

Wyart, Quentin, dit *Belair*, tailleur d'habits, né à Thuin.

Ledoux, Marie, dite *L'Espagne*, tricoteuse, née à Châtelet en 1758.

1810.

Brognez, Paul, dit *Mandrin*, sa veuve, Marie Lacomblez, née à Temploux.

Debaume, Marie, dite *Herlin*, fileuse, née à Thuin en 1735.

Gilbart, François, dit *Dandy*, boucher, né à Thuin en 1777.

Jonniaux, Jean-Jh, dit *Gillot*, clapeur, né à Thuin en 1789.

Lacomblez, Jean, dit *Saint Jean*, jardinier, né à Thuin en 1765
† 1832.

Lanoy, Charles-Jh, dit *de Mamie*, ouvrier, né à Thuin en 1762

† 1821.

Leroy, Charles-Antoine, dit *Totone*, maçon, né à Thuin en 1759.

Lanoy, Pierre-Jh, dit *La Fleur* ou *Secrette*, conducteur de chevaux, Thuin 1765.

Martin, Pierre, la Veuve, dit *sans cliche* ou *Stienne*.

Naton, Nicolas, dit *Nicol*, boucher, né à Thuin en 1766.

Petit, Joseph, dit *Paul Petit*, tisserand, né à Thuin en 1782.

Ternez, Nicolas, dit *sans quartier*, journalier, né à Thuin en 1761
† 1826.

Wilmart, Paul, blattier, dit *Pierre l'Allemande*, époux de Marie Witterzelle, née à Halle en 1758.

Mârneffe, Jean, dit *bowvier*, domestique, né à Noville-les-Bois en 1787.

1821.

Dagnelie, Alexandre, dit *Potté*, batelier, né à Thuin en 1783.

Delmarche, Hubert, dit *Gabelle*, ouvrier, né à Thuin en 1795.

Dupont, Louis, dit *Bosquet*, tisserand, né à Thuin en 1791 † 1830.

Houze, Philippe, dit *l'Abbé*, cordonnier, né à Bruxelles en 1785, venu en 1786.

Hubert, Jean-Bte, dit *Belair*, charpentier, né à Lobbes 1761
† 1822.

Joly, Joseph, dit *Colan*, cordonnier, né à Thuin en 1800.

Lannoy, Maximilien, dit *Boulette*, né à Thuin en 1792.

Martin, François, tisserand, dit *Sans cliche*, né à Thuin en 1796 (fils de Pierre).

Mary, François, dit *Benou*, boulanger, né à Thuin en 1783.

Petit, Léopold, dit *Paul Zabelle* et *Paul Jean Matthieu*, domestique, née à Thuin en 1769.

1836.

Conreur, François, dit *la Tulipe*, voiturier, né à Thuin en 1774
† 1813.

Dartevelle, Louis, dit *le Canonier*, conducteur de chevaux, à Thuin 1774.

Lacomblez, Jean, dit *Jambe de bois*, conducteur de chevaux, né à Thuin 1789.

Martin, Pierre, dit *sans cliche*, peaussier, né à Thuin en 1805.

Quairiaux, Marie-Christine, dite *Robette*, mendiante, née à Thuin en 1791.

Wilmart, Gérard, dit *Mamart*, sa Veuve, Marguerite Lenoire, née diseau 1754 (*sic*).
